BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Mis à jour le 31 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro en alternance se prépare après une seconde professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une pme ou une grande entreprise.

Contenu

Activités professionnelles : Préparation, Organisation, Mise en œuvre, Conduite de chantier, Conduire et participer aux travaux de terrassement.

Connaissances générales et techniques associées : Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique, Arts appliqués et Cultures artistiques, Éducation physique et sportive, Langue vivante étrangère, Prévention-Santé-Environnement, Économie-Gestion, Enjeux énergétiques et environnementaux, Contexte administratif et juridique de l'acte déconstruire, Construction et communication technique, Confort de l'habitat, Approche scientifique et technique des ouvrages, Technologie de construction, Santé et sécurité au travail, Techniques de construction et règles de mise en œuvre, Matériels, Outillages, Gestion de travaux, Suivi de chantier.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.
La Seconde se déroule entièrement au lycée, la Première et la Terminale en apprentissage.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :
U11 : Mathématiques
U12 : Sciences physiques et chimiques
U21 : Analyse technique d'un ouvrage
U22 : Préparation et organisation de travaux
U31 : Présentation d 'un dossier d'activité
U32 : Mise en en œuvre
U33 : Activités spécifiques et contrôles
U34 : Économie-Gestion
U35 : Prévention-Santé-Environnement
U4 : Langue vivante
U51 : Français
U52 : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
U6 : Arts appliqués et Cultures artistiques
U7 : Éducation physique et sportive
Unité facultative : Langue vivante

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP4888
- Code diplôme : 40023203

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce bac peut travailler, en tant que maçon, coffreur bancheur, maçon VRD chez un artisan, PME ou grande entreprise. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers un poste de chef d'équipe, s'installer en tant qu'artisan.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en BTS bâtiment et BTS Études et économie de la construction.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62

BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Ardennes : 06 13 02 47 51
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69

- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003